

OMINAMI (Carlos). — Chili : échec de
monétarisme périphérique en : Capitalisme
Fin de siècles. — Paris : PUF, 1986. (Économie
ou Liberté)

4

chili : échec du monétarisme périphérique*

CARLOS OMINAMI

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 23605

Cote : B M

8 MAI 1987

I | La problématique du sous-développement chilien

Pour l'économiste, le Chili constitue un cas d'étude manifestement privilégié. Il est en effet difficile de trouver dans le Tiers Monde ou ailleurs, un autre pays ayant été le champ d'application d'une si grande diversité de doctrines. Le *libre-échangeisme*, le *protectionnisme*, l'*étatisme*, enfin le *néo-libéralisme* ont, suivant les époques, inspiré des stratégies de développement dont les contrastes atteignent souvent le paroxysme.

Il n'est dès lors pas surprenant que l'économie chilienne puisse être à l'origine d'une vaste littérature dont l'importance dépasse largement son poids dans l'économie mondiale. Outre les multiples auteurs nationaux¹ ayant abordé la problématique du développement de l'économie chilienne, les auteurs étrangers² ayant été attirés par l'étude de ce cas d'espèce sont aussi nombreux.

D'une façon schématique, les principales explications du sous-développement de l'économie chilienne couramment avancées peuvent être groupées de la façon suivante :

- une conception d'inspiration *néo-classique* (A. Harberger, 1965, 1970 ; V. Corbo, 1974) suivant laquelle *les entraves au libre jeu du marché* seraient à l'origine d'une mauvaise allocation des ressources avec

* Cét article reprend nombre de thèmes analysés plus en détail dans C. Ominami (1980).

70
B23605

~~INV. 03101~~

- comme effet une inefficacité chronique de l'économie, tout particulièrement dans la période dite de substitution aux importations;
- l'approche *dualiste* (J. Ahumada, 1956) qui met en avant le retard notamment du secteur agricole (traditionnel) dont le faible développement serait, croit-on, indépendant de la progression du secteur industriel (moderne);
 - l'explication *dépendantiste* (O. Caputo et R. Pizarro, 1970; A. G. Frank, 1972) qui postule le caractère foncièrement stagnant des rapports avec l'extérieur, dans le cadre de la Division internationale du Travail qui s'est établie au XIX^e siècle;
 - une vision que l'on peut qualifier de *comportementaliste* (A. Pinto, 1959, 1968) d'après laquelle la tendance persistante de la part des classes dominantes locales à imiter le modèle de consommation issue des économies capitalistes développées et leur extrêmement faible propension à épargner constituent les éléments décisifs;
 - une approche de type *marxiste* (S. Aranda et A. Martinez, 1970; J. Cademartori, 1968) qui cherche à faire apparaître le sous-développement comme le « projet » non avoué d'une bourgeoisie incapable de se constituer comme telle;
 - enfin, l'analyse de type *structuraliste* (A. Pinto, 1959; Munoz, 1968) qui présente le sous-développement comme le produit d'une dynamique sociale et politique qui pèse d'une façon inconsidérée sur la base économique du système.

A des degrés divers, ces explications font référence à des aspects dont le rôle dans la configuration du sous-développement n'admet pas de doutes. Toutefois leur aspiration globalisante et/ou la hiérarchie de facteurs qu'elles assument ne nous semble pas rigoureusement établie.

A juste titre, la démarche néo-classique insiste sur les imperfections du marché et le rôle envahissant de l'Etat dans le fonctionnement économique. Elle confond cependant la cause avec l'effet car l'intervention croissante de l'Etat n'est en fin de compte qu'une condition de viabilité du système, compte tenu des limites de l'action des agents privés.

Pour sa part, l'approche *dualiste* fait certes état d'un constat fondamental. Le faible dynamisme de l'agriculture par rapport à l'industrie n'est pourtant pas le résultat d'une dissociation structurelle entre les deux secteurs, mais bien au contraire la conséquence logique d'un mode de développement qui pénalise en permanence l'agriculture.

De son côté, l'explication *dépendantiste* ne manque pas de pertinence lorsqu'elle souligne l'importance du conditionnement externe. Cette approche débouche toutefois sur une impasse car elle confond la *dépendance* avec le *développement*, la première n'étant pas forcément une condition restrictive du second.

La démarche *comportementaliste* renvoie à un phénomène de la plus grande signification dans l'analyse du sous-développement : l'incorporation d'un modèle de consommation en marge des conditions de productions qui dans ses économies d'origine lui assurent sa cohérence. Toujours est-il que cette conception se heurte elle aussi à des difficultés majeures : comment en effet déterminer un modèle national de consommation ? Peut-on définir d'une manière précise les besoins essentiels et ceux qui ne le sont pas ? Sont-elles acceptables les conditions sociales et politiques sous lesquelles un tel partage pourrait être imposé ?

Enfin, à l'analyse *structuraliste* et à l'approche *marxiste* revient le mérite d'avoir pris en considération les facteurs d'ordre social et politique. Néanmoins, elles tendent à diluer le champ spécifique de l'analyse économique qui, de ce fait, reste l'apanage des conceptions les plus traditionnelles. Il manque en réalité à cette démarche un effort de codification en termes proprement économiques des facteurs sociaux et politiques dont l'impact sur le fonctionnement du système économique s'est avéré à plusieurs reprises décisif.

Les insuffisances des approches courantes en la matière appellent de nouveaux efforts d'analyse et de synthèse. Par ailleurs, les enseignements que l'on peut tirer de l'expérience néo-libérale en cours depuis 1973 ajoutent de nouvelles évidences allant à l'encontre de certaines hypothèses traditionnelles sur le faible développement de l'économie chilienne, tout en permettant une lecture enrichie de son histoire.

Ce chapitre cherche donc à apporter une contribution posant un ensemble d'idées à partir desquelles bâtir une explication générale du sous-développement de cette formation.

Dans cette optique, le *sous-développement* sera ici conçu comme une *situation spécifique dans laquelle des facteurs d'ordre structurel empêchent l'épanouissement systématique du rapport salarial* (A. Guardia, 1978). Dès lors, le sous-développement pourra être considéré comme *le produit d'une inadéquation majeure entre les modalités de régulation mises en œuvre et le régime d'accumulation susceptible de permettre à une époque donnée l'expansion soutenue du rapport salarial*.

En privilégiant les aspects endogènes, cette approche ne néglige pas pour autant l'importance du conditionnement externe. Toujours est-il que, si l'insertion subordonnée dans un schéma de division internationale du travail conditionne une certaine modalité d'accumulation et de croissance, ce qui nous semble propre à l'économie sous-développée est *la configuration de modalités de régulation qui, au lieu de résister à cette imposition, tendent au contraire à reproduire à l'infini le régime d'accumulation induit de l'extérieur.*

Une périodisation du développement historique

1830-1858	Première vague d'accumulation proprement capitaliste. Expansion notable de la production minière grâce à l'introduction d'un certain nombre d'innovations technologiques.
1859-1879	Crise et stagnation de l'accumulation. Epuisement des gisements miniers pouvant être exploités dans les conditions technologiques existantes.
1880-1898	Accumulation lente et irrégulière malgré le boom du salpêtre. Emergence d'un secteur artisanano-industriel.
1899-1918	L'accumulation interne se diversifie relativement à partir de deux nouveaux pôles dynamiques : la grande production de cuivre et le secteur artisanano-industriel.
1919-1938	Industrialisation par substitution aux importations dont le rythme s'accélère dans les années qui suivent la Grande Dépression.
1939-1953	Poursuite de l'industrialisation cette fois-ci axée sur la mise en place des industries de base (sidérurgie, chimie, etc.) et l'élargissement du marché interne.
1954-1967	Ralentissement du processus d'industrialisation. Essai de relance au cours des années 1960 sur la base des industries produisant des biens de consommation durables.
1967-1970	Blocage de l'industrialisation. Perte de vitesse des industries dynamiques de la période précédente.
1970-1973	Echec de la politique de relance par la consommation populaire. Tendance forte à la décomposition du système : paralysie de l'accumulation, hyperinflation, hypertrophie monétaire, etc.
1973-1981	Tentative de restructuration d'inspiration néo-libérale. Ouverture externe de l'économie. Intégration poussée aux circuits financiers transnationaux. Désindustrialisation rapide.
1982-?	Phase de crise puis d'administration de la crise. Etranglement du secteur externe. Abandon du monétarisme dur et retour à une gestion plus « pragmatique » de l'économie.

L'hypothèse centrale ici avancée est de nature à servir de fil conducteur à une explication en perspective historique du sous-développement de l'économie chilienne. Elle peut donc être confrontée à des époques très diverses de son évolution. Après une brève illustration pour le XIX^e siècle (*sect. 2*), on s'attachera dans ce qui suit à étudier plus en détail la période ouverte par la crise des années trente (*sect. 3*) pour déboucher ensuite sur l'analyse de la tentative de restructuration néolibérale entreprise à partir de 1973 (*sect. 4*).

2 | L'asphyxie de l'industrialisation au XIX^e siècle

Dans le cas chilien, il semblerait que les difficultés qui s'opposent à l'extension massive du rapport salarial tiennent moins à la capacité de la société rurale de reproduire des rapports de production qui restent, jusqu'à une période récente, largement précapitalistes, qu'à l'*incapacité des pôles dynamiques de l'économie d'absorber la force de travail libérée par le secteur agricole*.

En effet, contrairement à une tendance dominante dans la plupart des économies sous-développées, au Chili l'agriculture connaît déjà à partir du milieu du XIX^e siècle une baisse soutenue de sa part dans la population active totale³. Ce n'est donc pas un attachement particulièrement solide de la force de travail à la campagne qui empêche le déploiement du rapport salarial mais plutôt la faible capacité de création d'emplois dans les secteurs ayant successivement joué le rôle de pôles dynamiques du système : l'activité minière (cycle cuivre - salpêtre - cuivre) puis ensuite le secteur industriel.

Ainsi donc, si la dissolution des rapports précapitalistes intervient à un rythme même très accéléré, elle ne constitue pas pour autant un processus précédant de façon linéaire la mise en place de nouveaux rapports de production : de larges secteurs de la force de travail libérée par l'économie rurale restent complètement en dehors du marché de travail, donnant lieu soit à une masse simplement marginale, soit à une armée de chômeurs ouverts ou déguisés.

Le régime d'accumulation qui domine tout le XIX^e siècle présente trois caractéristiques essentielles qu'il convient de remarquer : a) la prépondérance écrasante des *activités primaires* notamment minières;

b) la *nature extensive* de l'exploitation des ressources naturelles disponibles, base d'une croissance axée sur l'incorporation progressive de nouveaux gisements et des nouvelles terres sans pour autant faire intervenir des innovations technologiques significatives; c) la *dynamique particulièrement extravertie* qu'il engendre, compte tenu de la corrélation étroite qui s'est établie entre l'activité productive interne et les fluctuations des cours internationaux des biens exportés.

Le fait que l'accumulation soit centrée sur le secteur minier engendre des conséquences tout à fait différentes, par comparaison avec un régime d'accumulation ayant pour axe le secteur industriel. Et il ne s'agit pas seulement de particularités concernant la nature technique de la production ou de l'organisation du système productif, mais surtout de l'inégale capacité à modifier les rapports sociaux et la conformation de la structure de classe. En effet, contrairement à la bourgeoisie industrielle des pays capitalistes développés, la bourgeoisie minière ne porte pas en elle-même la mise en question globale du schéma dominant des rapports sociaux. Son espace de domination sociale est réduit et les conditions de sa reproduction économique ne la poussent pas à précipiter une dissolution plus ou moins généralisée des liens seigneuriaux attachant la force de travail à une agriculture encore largement précapitaliste.

De par sa propre nature technologique et le caractère manifestement plus internationalisé, dans le cas chilien, de la production extractive par rapport à la production industrielle ou agricole, l'exploitation minière est contrainte d'atteindre très rapidement un haut degré d'intensité capitaliste. Dès lors, elle devient vite incapable d'exercer un rôle significatif en ce qui concerne l'absorption de la force de travail et plus généralement la transformation de l'ensemble des rapports sociaux.

Le déroulement du cycle minier au Chili montre d'une façon on ne peut plus nette l'impact de la contrainte technologique. Si l'expansion rapide de l'exploitation du cuivre à partir de 1830 permet au Chili de devenir, vers le milieu du XIX^e siècle, le principal producteur mondial du métal, l'incapacité de procéder au renouvellement des conditions de production d'un secteur encore artisanal provoque juste quelques années plus tard la chute de sa compétitivité internationale et par là la stagnation prolongée de l'activité. En fait, ce n'est que le développement accéléré de l'exploitation du salpêtre à partir des

années 1870 qui induit une première vague importante de salarisation; elle reste cependant extrêmement limitée par rapport au chiffre total de la population active⁴. Qui plus est, à partir de la fin de la première guerre mondiale, la mise en marche de la production de salpêtre synthétique précipitera la crise définitive de cette activité entraînant une baisse permanente de ses effectifs.

Le développement de la production de cuivre sur une large échelle avec la mise en exploitation des grandes mines d'*El Teniente* (1906) et *Chuquicamata* (1913) constitue par contre un processus durable dont l'importance décisive deviendra une constante de l'économie chilienne. Néanmoins, le caractère hautement sophistiqué de cette production joint au fait que le niveau de sa demande est complètement indépendant des conditions internes de valorisation permettent à juste titre de la définir comme une *enclave* : son impact sur le niveau global de l'emploi étant de surcroît extrêmement faible⁵.

Au total, il n'y avait que l'émergence et la consolidation d'un pôle de développement industriel pour donner un élan décisif au mouvement général de salarisation; d'autant plus que la prédominance d'une tradition seigneuriale dans les campagnes n'était pas de nature à engendrer des pressions significatives vers la salarisation de l'agriculture.

La plus ou moins grande capacité de la régulation d'ensemble de l'économie d'encourager le processus d'industrialisation s'avère à cet égard une dimension cruciale de l'analyse.

En fait, la prééminence à l'époque d'une régulation *concurrentielle* a représenté un obstacle insurmontable au développement du secteur artisanal-industriel qui s'était constitué à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. Nombre d'éléments constitutifs d'une telle régulation agissent en effet dans le sens de la *reconduction systématique de la spécialisation primaire de l'économie nationale*, en rendant virtuellement impossible le passage massif de l'artisanat à l'industrie.

L'ouverture plus ou moins totale des frontières nationales aux importations s'est traduite par l'imposition interne de normes de production qui ôtent toute compétitivité aux produits nationaux en concurrence avec des biens issus d'économies beaucoup plus avancées. Le libre-échange pratiqué dans cette période décourage ainsi fortement la mise en marche d'un processus de développement industriel d'une certaine envergure.

L'impact du libre-échange se trouve d'autre part renforcé par les

effets découlant de la mise en place d'un rapport salarial de type concurrentiel. Dans des conditions d'une offre de travail relativement illimitée, la tendance est naturellement à l'exploitation extensive de la force de travail. Et la lenteur du rythme d'innovation technologique qui en résulte rend plus difficile le décollage du secteur artisanal-industriel.

Par ailleurs, sur le plan de la création monétaire, l'existence d'un système fondé sur l'étalon-or interdit la formation d'une demande solvable relativement stable. Dans une économie extrêmement ouverte à l'extérieur, la contrainte métallique amplifie l'impact interne des pressions récessives, entraînées par une chute de la demande internationale. Les contractions de l'offre interne de monnaie opérées par la détérioration de la position externe enlèvent ainsi au secteur artisanal-industriel la possibilité de disposer d'une demande plus ou moins autonome.

Enfin, la dépendance étroite de l'Etat par rapport à la fiscalité sur le commerce extérieur opère également comme une contrainte pesant lourdement sur la possibilité de faire jouer à la puissance publique un rôle progressif dans la promotion de l'industrialisation. Bien au contraire, l'Etat restera tout au long de cette période le principal garant de la croissance extravertie.

Alors que dans les pays capitalistes développés l'industrie connaît au cours de cette période une expansion accélérée, au Chili le secteur artisanal-industriel demeure dans un état précaire. Encore à la veille de la première guerre mondiale, la force de travail totale du secteur n'atteignait pas 60 000 emplois (M. Carmagnani, 1971), éparpillés dans 4 200 établissements dont la taille moyenne était donc inférieure à 14 travailleurs⁶.

3 | *Le Chili entre deux crises*⁷

Vers 1932, les exportations chiliennes avaient perdu environ trois quarts de leur valeur de 1929. L'effondrement des prix des biens exportés, aggravé par l'interruption des crédits et des investissements directs étrangers, provoque une baisse brutale de la capacité d'importation. La chute des importations qui s'en est ensuivie amène à son tour une contraction violente de la consommation et de l'investissement, tous deux largement dépendants des approvisionnements externes⁸.

La vulnérabilité de l'accumulation extravertie était arrivée à un point extrême. Se précipite ainsi la fin du *modèle primaire exportateur* et avec lui la faillite de l'ancien ordre *oligarchique* fondé sur l'hégémonie des propriétaires terriens. Dorénavant une nouvelle période se trouve ouverte. La formation d'une alliance sociale à dominante *mésocratique* (couches moyennes plus secteurs industrialisants de la bourgeoisie), la confirmation d'un *Etat de compromis* et la mise en œuvre du premier effort conscient d'*industrialisation* constituent ses caractéristiques les plus marquantes.

Un régime d'accumulation qualitativement différente du précédent se met dès lors en place. Avec comme axe cette fois-ci le secteur industriel, il comporte essentiellement une nouvelle insertion de l'économie chilienne dans l'économie mondiale et une intervention active de l'Etat dans le processus productif. Or, l'introduction d'une part *précoce* et d'autre part *partielle* des paramètres propres à la régulation monopoliste qui s'ensuit ne va pas sans entraîner de nombreux facteurs de blocage de l'accumulation productive. Tel est le processus dont cette section se propose d'analyser les principaux traits.

A / L'INDUSTRIALISATION SOUS CONTRAINTE

Dans l'incapacité de continuer à dégager les devises nécessaires au financement des importations, l'économie est contrainte de se tourner vers la production locale d'un ensemble de biens auparavant importés. Conformément à un schéma bien connu (R. Prebisch, 1965; A. Hirschman, 1968) l'industrialisation prend la forme d'une *substitution progressive des importations*.

Dans ce modèle, le centre de gravité de l'accumulation se déplace de l'extérieur vers le marché interne en profitant de la demande domestique préexistante. Dans une première phase de *substitution facile*, centrée sur la production de biens de consommation courants, l'industrialisation se développe à un rythme relativement accéléré. Dans la mesure où le secteur d'exportation réussit à assurer les ressources nécessaires à la reproduction du processus, le rapprochement entre les structures de production et la demande interne continue à s'opérer sans se heurter à des obstacles majeurs.

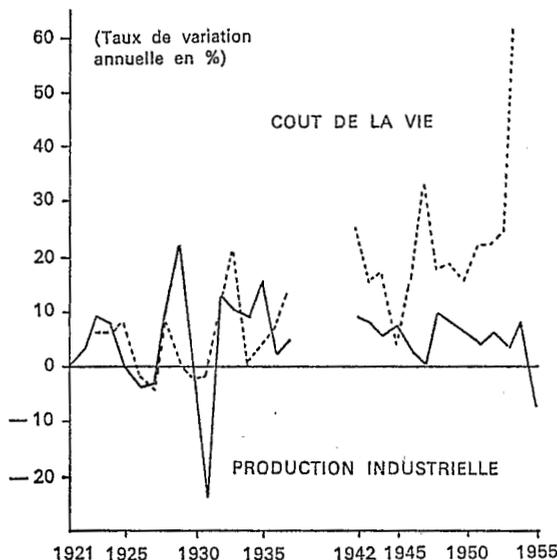
A partir de 1938, avec l'arrivée au pouvoir du Front populaire, la substitution se diversifie grâce à l'intervention directe de l'Etat dans la

création de certaines industries de base, notamment dans la sidérurgie et le secteur énergétique.

Toutefois au fur et à mesure que la substitution franchit les *étapes faciles* (textile, habillement, boissons, ameublement, etc.), son rythme tend à se ralentir. Les *insuffisances dynamiques* du processus qui d'après la CEPAL étaient appelées à rétroagir en permanence en stimulant de nouvelles vagues de substitution deviennent des *insuffisances structurelles*.

Vers le début des années 1950, une situation d'épuisement relatif de la *substitution facile* s'est clairement configurée. D'une façon apparemment paradoxale, la substitution était venue buter sur la croissance trop rapide des importations de biens intermédiaires et d'investissement indispensables à l'industrialisation.

La crise qui se déclenche à partir de 1953 est du plus pur style *stagflationniste* (graphique 1). Alors que le PNB chute en flèche, les prix s'emballent atteignant des niveaux sans précédent. Dans un



Source : O. Munoz (1968) et INE (plusieurs numéros) pour le coût de la vie.

1. De la régulation concurrentielle à la stagflation

contexte fortement inflationniste, l'économie reste plongée dans une récession dont les effets se font sentir jusqu'à la fin des années 1950. Ce n'est qu'au début des années 1960 que les conditions pour le démarrage d'une nouvelle période d'expansion seront finalement réunies. Cette relance présente un profil fort caractéristique. Il s'agit d'une croissance axée essentiellement sur le développement d'un nombre réduit de branches produisant des biens de consommation durable qui ce faisant deviennent les *industries dynamiques* du système.

Comparativement à la phase précédente, la brèche entre les revenus moyens et les prix des nouveaux biens s'amplifie d'une façon significative, empêchant la progression soutenue des industries de biens de consommation durable. L'essor des nouvelles industries dynamiques s'avère en effet de courte durée. Vers 1967, une très nette tendance au déclin commence à se faire sentir. L'impossibilité d'assurer un passage massif vers la consommation de masse provoque l'arrêt brusque de la relance qui avait démarré en 1961.

B / LE RÉGIME D'ACCUMULATION CENTRÉ SUR L'INDUSTRIALISATION SUBSTITUTIVE

Le secteur industriel était devenu l'axe du régime d'accumulation qui se met en place après la Grande Dépression. La politique tarifaire, la gestion du crédit et en général les diverses interventions de l'Etat sont dorénavant orientées par le souci de développer l'industrie nationale. Une corrélation étroite s'établit entre l'évolution globale de la croissance et le comportement du secteur industriel.

Corrélativement, le nouveau régime d'accumulation présente un caractère plus *endogène* par rapport au régime caractéristique de l'avant-crise. De même que la production domestique représente désormais une fraction croissante de l'offre interne de biens de consommation, l'extérieur voit diminuer son importance relative en tant que lieu de réalisation de la production nationale. La baisse soutenue du ratio Exportations/PNB tout au long de la période allant de 1935 à 1970 traduit clairement la primauté acquise par le marché interne.

Néanmoins, l'*endogénéisation* de l'accumulation n'est que relative car le nouveau régime d'accumulation recrée de multiples facteurs d'*extraversion*. D'une part, le modèle de consommation reste celui issu des économies capitalistes développées. Quoique moins significatif que

dans le régime précédent, un décalage important continue à exister entre les nouvelles structures productives et les normes de consommation socialement établies. Ce qui à l'évidence montre le caractère partiel du rapprochement entre les structures de production et le profil de la demande, opéré par le processus de substitution.

D'autre part, la moindre importance des importations dans l'offre interne des biens de consommation ne peut être interprétée comme un indice d'une plus grande autonomie nationale. En fait, la substitution ne fait que changer la structure des importations, laquelle compte tenu de la participation grandissante des biens intermédiaires et d'investissements devient de plus en plus rigide. D'une certaine manière, la vulnérabilité externe du nouveau régime se trouve reproduite car toute contraction de la capacité d'importation entraîne automatiquement l'interruption du flux d'inputs et d'équipements nécessaires à la poursuite de l'industrialisation.

Par ailleurs, du fait de la logique propre à la substitution aux importations, le régime d'accumulation reste essentiellement *extensif*. En effet, beaucoup moins que par la transformation permanente des conditions de production moyennant une incorporation accélérée du progrès technique, le dynamisme du système est assuré par la juxtaposition progressive de segments industriels dont la synergie est loin d'être assurée.

Enfin, le nouveau régime d'accumulation comporte un haut degré d'*hétérogénéité structurel* aussi bien sur le plan sectoriel qu'à l'intérieur de l'industrie elle-même. En effet, des disparités grandissantes caractérisent l'investissement et la productivité moyenne de l'industrie par rapport à l'agriculture et au tertiaire. De même, au sein de l'industrie, un clivage s'établit après la phase de *substitution facile* entre un nombre réduit d'industries dynamiques vouées à la production de biens de consommation durable et le reste du secteur industriel dont le dynamisme commence à s'essouffler déjà au début des années 1950.

Au total, le nouveau régime d'accumulation n'a pas été à même d'assurer aucune des conditions du fameux carré magique. Au contraire, ce sont la croissance globalement faible, l'inflation forte, le chômage relativement élevé et les tendances au déséquilibre extérieur qui finalement l'emportent.

C / LE FAIBLE IMPACT DE L'INDUSTRIALISATION
SUR LA PROGRESSION DU RAPPORT SALARIAL

L'analyse de l'évolution historique du capitalisme chilien conduit à souligner le rôle clé du rapport salarial en tant que facteur de convergence de l'ensemble de déterminations auxquelles est soumis le processus de développement.

Nombre d'indicateurs concernant l'organisation du procès de travail, l'évolution de l'emploi et la progression des salaires mettent en évidence les limites rencontrées par l'expansion du rapport salarial capitaliste dans les secteurs producteurs de marchandises.

La Grande Dépression avait entraîné un arrêt brusque de la migration rurale. La paralysie du secteur minier jointe à la récession des activités avait donc donné lieu à une inversion de la tendance séculaire. Une forte poussée migratoire depuis les villes et les enclaves minières vers la campagne caractérise les années 1930⁹.

Toujours est-il qu'une fois les pressions récessives absorbées, l'exode rural reprend vers 1940, prenant la forme d'un vaste mouvement centripète vers la capitale en provenance de toutes les autres régions du pays : les régions agricoles libérant quatre cinquièmes environ du flux net de population vers Santiago suivant les estimations de P. Meller et C. Rahilly.

L'industrie, axe du nouveau régime d'accumulation, est cependant loin de constituer un pôle dynamique de la salarisation urbaine. Après la période de *substitution facile* au cours de laquelle la part de la population active industrielle avait connu une certaine augmentation¹⁰, celle-ci devient stagnante et même régressive au long de la phase suivante¹¹.

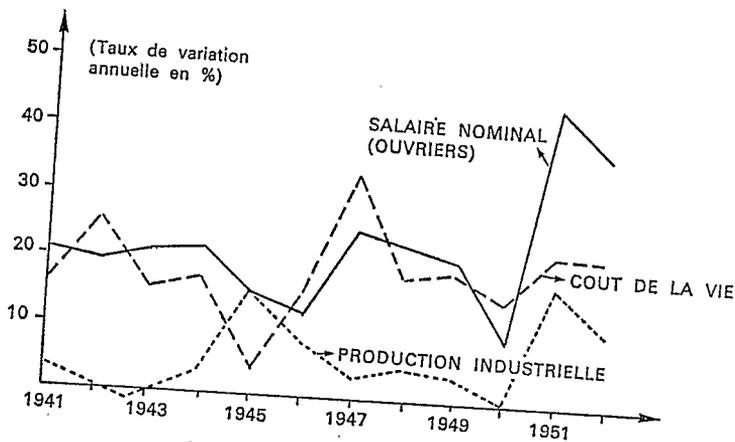
Il convient par ailleurs de signaler que, dans ce schéma, l'artisanat industriel continue à jouer un rôle clé dans la création d'emplois. Environ la moitié des effectifs de l'industrie reste en effet concentrée dans le secteur artisanal témoignant par là du caractère largement extensif du développement industriel.

La faible capacité d'absorption de force de travail de l'industrie manufacturière s'est vue d'autre part aggravée par la crise de l'emploi dans le secteur d'exportation. Poursuivant une tendance déclenchée par la Grande Crise, la part des effectifs employés dans le secteur minier régresse durablement passant de 5,5 % en 1940 à 3,3 % en 1970.

En fait, c'est une *tertiarisation* rapide qui joue le rôle essentiel

dans la création d'emplois, notamment à partir des années 1950. Plus de 60 % de l'accroissement net de la population occupée entre 1952 et 1970 est embauché dans le commerce ou les autres services. Comme conséquence directe de cette modalité d'absorption de la main-d'œuvre, qui laisse une grande place aux diverses formes de chômage déguisé, le rapport entre le niveau de l'emploi et le rythme global de la croissance devient presque entièrement aléatoire. S'inscrivant globalement dans les paramètres de la régulation monopoliste, les salaires nominaux suivent de près l'évolution du coût de la vie¹² avec donc une certaine indépendance à l'égard des aléas de la conjoncture (graphique 2). Or, si la période de *substitution facile* se caractérise par une progression durablement soutenue des salaires réels (T. Davis, 1967), la phase suivante présente des discontinuités significatives, lesquelles ne mettent cependant pas en cause la tendance à la hausse des salaires réels.

Toutefois, la codification institutionnelle d'un rapport salarial de type *monopoliste* ne concerne qu'une fraction de la population active (moyenne et grande industrie, grandes mines, fonction publique et services modernes). A l'opposé, un large secteur, que des estimations chiffrent à plus d'un tiers de la population active, reste dans une situation de marginalité extrême. Dès lors, on comprend l'énorme difficulté



Source : M. Mamalakis (1976) et INE pour le coût de la vie.

2. L'évolution salariale en régulation monopoliste

d'opérer, dans une économie de petite taille comme le Chili, un passage massif vers la consommation de masse susceptible de mettre en œuvre les cercles vertueux propres à l'accumulation intensive.

D / LES PRINCIPAUX FACTEURS DE BLOCAGE

D'une façon générale les facteurs qui expliquent le blocage de l'accumulation centrée sur l'industrialisation substitutive tiennent à la nature de l'insertion de l'économie nationale dans le marché international, aux mécanismes de formation de l'épargne et de sa transformation en investissement et aux modalités d'articulation sectorielle, notamment entre agriculture et industrie. Plus précisément ils peuvent être présentés de la manière suivante :

• *L'asymétrie des transformations du commerce extérieur*

Avec la rupture de l'ancien ordre oligarchique au début des années 1920 (E. Faletto et E. Ruiz, 1971) et la Grande Dépression ensuite, s'étaient créées les conditions devant conduire à une transformation profonde des paramètres d'insertion internationale de l'économie chilienne.

Il importe toutefois de signaler que cette transformation présente une asymétrie fondamentale. Alors que la structure des importations se modifie radicalement, la structure des exportations reste pratiquement inchangée.

Comme nous l'avons déjà vu, la dépendance accrue, à l'égard des importations de biens intermédiaires et d'investissement oblige à disposer d'une capacité d'exportation sans cesse croissante. Or une tendance à la baisse du ratio exportations/produit semble être une caractéristique générale à toutes les expériences d'industrialisation strictement substitutives. Dans ce contexte, la persistance du caractère mono-exportateur de l'économie (plus de 80 % des recettes d'exportation proviennent du cuivre) impose cependant une contrainte difficilement contournable. En fait, la menace d'étranglement du secteur externe accompagne toute la période d'industrialisation substitutive. Déjà à partir de 1960, la part des importations sur le PNB qui était en augmentation constante depuis 1945, tend à dépasser durablement celle des exportations, laquelle, inversement, connaît une baisse systématique depuis la même date.

Au total ce qui est en cause ici c'est le *caractère intraverti* (et non pas endogène) de l'industrialisation. Dans une économie de petite taille et même dans des conditions d'une répartition plus égalitaire des revenus, le développement d'un certain nombre de branches industrielles exportatrices semble une nécessité inéluctable. Or l'absence de concurrence due au caractère permanent d'une surprotection tarifaire censée être transitoire (T. Jeanneret, 1971) engendre une industrie d'une *inefficacité absolue* (V. Corbo et P. Heller, 1981) tout à fait incapable de se projeter sur les marchés extérieurs. Au caractère intraverti de l'industrialisation s'ajoute, par ailleurs, l'absence presque totale d'une section nationale de biens d'équipement. Si elle avait pu être un moyen de déplacer la contrainte extérieure, il n'en reste pas moins que son développement aurait requis une certaine ouverture de façon à assurer les économies d'échelle que la petite taille du marché domestique n'était pas à même de garantir.

- *La faiblesse de l'épargne privée et la difficulté de canaliser vers l'appareil productif l'excédent potentiellement investissable*

Diverses estimations (Mamalakis, 1976) ont mis en évidence la faiblesse, voire l'inexistence, de l'épargne privée interne¹³. Situation qui s'est vue aggravée par le faible taux de réinvestissement des profits, lesquels représentent une fraction durablement décroissante de la FBCF. Corrélativement, et cela a été déjà souligné par N. Kaldor (1959), l'économie chilienne exhibe une propension à consommer particulièrement élevée.

Dès lors on comprend aisément l'insuffisance du taux d'investissement qui au cours de la période 1940-1970 ne dépasse pas, en moyenne, 13 % du PNB. Les insuffisances de l'investissement privé expliquent, d'autre part, le poids grandissant de l'Etat dans le soutien de l'accumulation. S'élevant à presque deux tiers de l'investissement total dans les années 1960 (Aranda et Martinez, 1970), l'investissement public, financé dans une large mesure par émission monétaire, devient une source privilégiée de pressions inflationnistes qui iront en s'accroissant au cours du processus. Enfin, à la différence d'autres économies, la tendance stagnante de l'investissement direct étranger (O. Caputo et R. Pizarro, 1970) n'a pas permis de surmonter par ce biais la faiblesse de l'épargne et de l'investissement domestique.

• *Le caractère conflictuel des rapports entre agriculture et industrie*

La crise des années 1930 avait fait perdre à l'agriculture nationale les quelques marchés externes dont elle disposait. Dorénavant la production pour le marché domestique devient l'axe largement dominant de l'activité agraire.

L'expansion du secteur se fait toutefois au ralenti. Globalement, pour l'ensemble de la période 1936-1970, le rythme de croissance de la production agricole (environ 2 % annuel en moyenne) se situe très au-dessous du rythme d'expansion de la demande (environ 3,5 % annuel), sans même arriver à dépasser le taux d'expansion démographique (2,3 % annuel).

Ainsi et malgré l'importance que le secteur agraire garde au niveau de l'emploi¹⁴ sa contribution au PNB ne cesse de régresser n'atteignant même pas 10 % vers la fin des années 1960.

La stagnation chronique du secteur est à mettre en rapport avec la chute de la rentabilité des activités agraires, elle-même déterminée par les orientations de politique économique dominantes à l'époque. La vocation industrialisante qui inspire la politique économique tout au long de cette période s'est traduite par nombre de mesures ayant fortement pénalisé l'agriculture.

Afin d'assurer la rentabilité du secteur industriel, en lui fournissant des biens-salaires bon marché, l'Etat a, d'une part, maintenu les prix agricoles, notamment jusqu'à la fin des années 1940, à un niveau proche des coûts de production. L'écart entre les prix relatifs de l'agriculture et de l'industrie s'étant ainsi creusé, le découragement de l'investissement agricole déjà entraîné par le fameux couple *latifundia-minifundia* (A. Pinto, 1959; S. Barraclough, 1971) s'est trouvé amplement renforcé.

La détérioration des termes de l'échange interne au détriment de l'agriculture a été, d'autre part, amplifiée par la politique du commerce extérieur. Les estimations de V. Corbo et P. Meller (1981) montrent en effet que le *taux de change effectif* (rapport entre le taux de change des exportations et des importations) a ouvertement discriminé le secteur agricole dans des proportions qui varient entre 50 % (années 1950) et 30 % (années 1960) comparativement à l'industrie.

Deux conséquences majeures résultent de cette articulation contradictoire entre industrie et agriculture. D'un côté, le désajustement struc-

turel entre la demande et l'offre agricole interne oblige à recourir d'une façon croissante aux importations, renforçant de la sorte le poids de la contrainte extérieure qui pèse sur l'industrialisation. De l'autre, la stagnation de l'agriculture et les pressions de la part des propriétaires pour faire absorber par les travailleurs ruraux l'effet de ciseaux entre prix agricoles et prix industriels rendent encore plus difficile la transformation des besoins de la masse paysanne en une demande solvable susceptible d'élargir les débouchés de l'industrie.

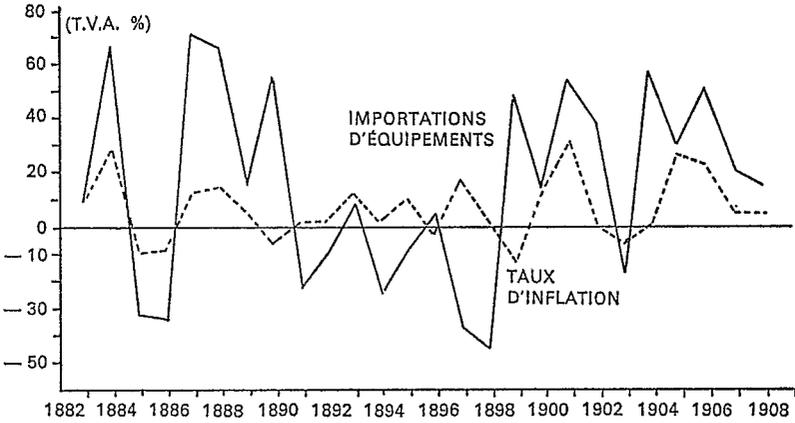
E / MONOPOLISATION PRÉCOCE ET FRAGMENTATION DE LA RÉGULATION

A la lumière de l'analyse précédente une question essentielle surgit. Compte tenu de l'importance et la multiplicité des facteurs de blocage du régime d'accumulation, comment a-t-il pu fonctionner pendant quatre décennies ?

La réponse à la question ainsi posée oblige à déplacer l'analyse vers les caractéristiques spécifiques du mode de régulation en vigueur. Il s'agit concrètement du mode de *régulation monopoliste* de l'économie dont les origines remontent aux années 1920.

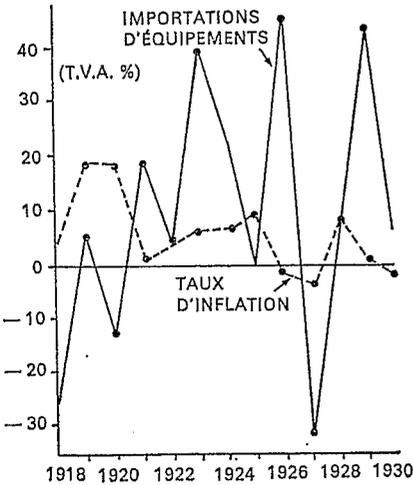
En schématisant une analyse menée ailleurs (C. Ominami, 1980) les principaux traits de cette régulation peuvent être résumés dans les termes suivants :

- Dans le cadre d'une structure productive fortement oligopolistique, l'existence d'une *surprotection structurelle*¹⁵ élimine la concurrence externe et supprime virtuellement toute concurrence sur le marché domestique.
- La configuration sur cette base d'un système de *prix administrés* suivant lequel les prix s'autonomisent des aléas de la conjoncture et deviennent extrêmement rigides à la baisse (graphique 3).
- Grâce à la forteresse de l'organisation syndicale urbaine et minière et à sa capacité d'action revendicative, les salaires nominaux s'affranchissent à leur tour des contraintes pesant sur l'évolution conjoncturelle en s'alignant plutôt sur la progression du coût de la vie.
- La *globalisation* du rôle de l'Etat lequel intervient aussi bien du côté de la demande en créant des emplois et en redistribuant les recettes qu'il obtient du secteur d'exportation, mais aussi du côté de l'offre en assumant directement le rôle d'entrepreneur.
- Enfin, la subordination de la politique monétaire à la politique fiscale ce qui, entre autres, rend possible la reproduction de la spirale inflationniste.



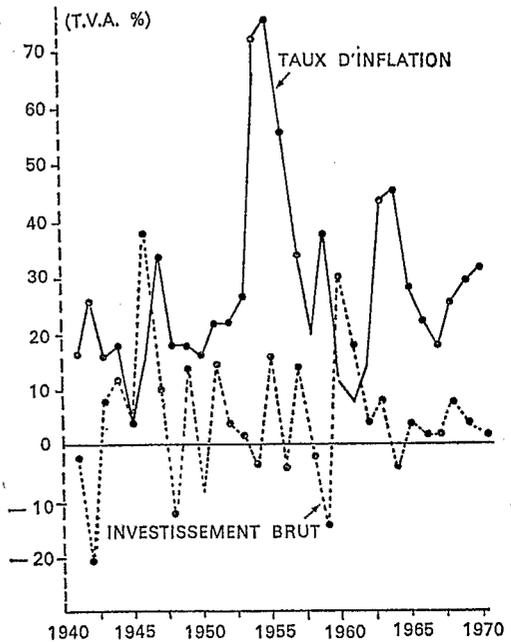
Source : M. Carmagnani (1971), et A. Bauer (1975) pour les prix.

3 a. La synchronisation des cycles de l'accumulation et des prix en régulation concurrentielle



Source : CEPAL (1949), et INE pour les prix.

3 b. L'affaiblissement de cette corrélation pendant l'avant-crise



Source : INE, et S. Leniz (1975).

3 c. La divergence des cycles en régulation monopoliste

Quoique d'une façon très insuffisante, dans ce schéma, la politique protectionniste réussit à créer un certain nombre d'occasions d'investissement, auxquelles l'administration des prix assure *ex ante* une rentabilité adéquate. Le contrôle par l'Etat de la rente provenant de la fiscalité sur le secteur d'exportation lui permet par ailleurs de jouer un rôle essentiel dans la création de débouchés pour l'industrie et à la fois de soutenir l'investissement domestique. En outre, le relâchement systématique de la contrainte monétaire que cette régulation autorise permet, dans certaines limites, de régler par le biais de l'inflation ce qui dans un système de régulation concurrentielle se résout par la contraction des activités productives et l'accroissement du chômage.

La régulation monopoliste joue donc un rôle de stabilisation du régime d'accumulation¹⁶. Toutefois, comme nous l'avons vu, cette stabilisation s'opère à un faible niveau de croissance tout en encourageant la reproduction de nombreux facteurs de blocage.

En effet, en faisant de la surprotection à l' « industrie nationale »¹⁷ une composante structurelle du fonctionnement de l'économie, cette modalité de régulation renforce le caractère introverti de l'accumulation. Ainsi, afin de faire face à l'inefficacité croissante de l'industrialisation purement substitutive dans une économie de petite taille, on reproduit finalement en permanence le processus induit de l'extérieur que nous avons appelé *industrialisation sous contrainte*.

La stabilisation relative de l'accumulation se réalise à un niveau d'autant plus bas que la *monopolisation de l'économie est précoce*. En réalité, la mise en place de certaines formes de la régulation monopoliste a lieu, dans le cas chilien, avant même les économies capitalistes développées¹⁸. La monopolisation de l'économie intervient donc dans des conditions d'un très faible développement des forces productives. Ainsi, les occasions potentielles d'investissement, de surcroît réduites, se rétrécissent davantage, empêchant le développement d'une base technologique susceptible de permettre le passage massif d'une *accumulation extensive* à un *régime d'accumulation à dominante intensive*.

D'autre part, le caractère *fragmentaire* de la régulation monopoliste, en ce sens qu'elle s'impose d'une façon très inégale suivant les différents secteurs d'activité, ne réussit pas à assurer les débouchés nécessaires à un régime d'accumulation fondé sur la consommation de masse. En fait, ce n'est qu'un nombre réduit de branches industrielles qui peuvent connaître une croissance rapide de leurs niveaux de produc-

tivité, mais dans l'impossibilité de dégager une demande solvable augmentant au même rythme, cette expansion ne tarde pas à se stopper : tel fut précisément le cas de l'essor et du déclin de l'industrie de biens de consommation durables dans les années 1960.

Dans ce contexte, si la configuration partielle d'un rapport salarial « monopoliste » garantit la stabilité relative de certaines branches, elle engendre simultanément de fortes tensions sur les profits des entreprises, approfondissant par là les contraintes qui pèsent sur la valorisation du capital.

La nature stagflationniste que prennent les principaux ajustements macroéconomiques traduit précisément l'existence d'un conflit permanent autour du partage des revenus. Dès lors, l'intervention systématique de l'Etat devient une nécessité cruciale du système. Notamment, par le biais de la politique monétaire, l'Etat cherche à moduler les conflits autour du partage en assurant aux salariés l'augmentation de leurs revenus nominaux et aux entrepreneurs l'accès facile au crédit. Toutefois, le relâchement de la contrainte monétaire ainsi opéré entraîne toute une série d'enchaînements inflationnistes au bout desquels les bases mêmes d'une accumulation stable et soutenue se trouvent compromises. Dans les conditions d'une inflation accélérée, les taux d'intérêt réels deviennent rapidement négatifs. La politique d'*argent facile* pratiquée par l'Etat empêche donc la constitution d'un marché de capitaux capable d'encourager l'épargne et de garantir sa transformation ultérieure en investissement productif.

A la fin des années 1960, le dynamisme du système semblait avoir atteint ses limites. En même temps que les facteurs de blocage se faisaient de plus en plus puissants, les aspirations populaires cherchaient dans l'Unité populaire (1970-1973) les conditions de leur réalisation historique. violemment combattue de l'intérieur mais aussi de l'extérieur, cette expérience a été finalement mise en échec. L'effort, certes généreux, mais dépourvu de rigueur et cohérence, déployé par la coalition de gauche, s'est soldé par une crise d'une grande envergure que, comme nous le verrons, plus de dix ans de libéralisme militaire n'ont pas réussi à surmonter.

4 | *Les limites du retour à la concurrence (1973-1984)*¹⁹

Par son ampleur, la tentative de restructuration néo-libérale entreprise au Chili à partir de 1973 représente un cas inédit. Comparativement aux expériences s'inspirant de la même matrice théorique et idéologique (Argentine et Uruguay), c'est dans le cas chilien que la doctrine friedmanienne a été appliquée de la façon la plus résolue. Qu'il s'agisse de l'ouverture externe de l'économie, des mécanismes de formation des prix, de la gestion de la force de travail, de la régulation monétaire ou enfin des modalités d'intervention étatique, l'expérience chilienne s'est caractérisée par des transformations d'une profondeur exceptionnelle.

Ce véritable essai de *révolution capitaliste* de l'économie ne peut pas se comprendre sans référence au cadre général de crise auquel celle-ci tente d'apporter une réponse. Trois types de processus sont à la base de la situation de crise généralisée sur laquelle opère la tentative néo-libérale.

D'une part, *l'épuisement vers 1967 de l'industrialisation* par substitution des importations de biens de consommation durable (*supra*, sect. 3). D'autre part, la *désarticulation plus ou moins complète du fonctionnement économique* entraîné par l'échec de la stratégie mise en œuvre par l'Unité populaire entre 1960 et 1973 (S. Bitar, 1979; J. Munoz, M. Lanzarotti et C. Ominami, 1979). Enfin, *l'émergence de la crise internationale* en ce qu'elle semblait ouvrir la possibilité d'une modification substantielle de la division internationale du travail, permettant une nouvelle insertion internationale des économies disposées à favoriser l'investissement direct étranger et la promotion des exportations. La définition de la stratégie mise en place par le gouvernement militaire chilien en 1973 était en effet orientée par le souci d'insérer l'économie nationale dans le processus de redéploiement industriel qui se développait à l'époque (M. Lanzarotti et C. Ominami, 1979).

A / UNE REMISE EN CAUSE GLOBALE
DE LA RÉGULATION MONOPOLISTE...

La restructuration néo-libérale s'est traduite par une remise en cause globale des fondements de la régulation monopoliste. Ce processus comporte essentiellement²⁰ :

1 / *La désétatisation de toutes les activités susceptibles d'intéresser le secteur privé*, laquelle s'est réalisée d'autant plus vite que l'énorme concentration de terres, d'actifs industriels et banquiers opérée notamment entre 1970 et 1973 a facilité la constitution rapide d'un noyau hégémonique de capital financier structuré autour d'une douzaine de grands groupes économiques (R. Cerri, 1979; F. Dahse, 1979; R. Lagos, 1981). Il est à noter que la privatisation s'est étendue vers des secteurs dépassant largement l'*Aire de Propriété sociale* créée par l'Unité populaire : la sécurité sociale, la santé et l'éducation supérieure, domaines traditionnellement réservés à l'Etat, se sont ainsi ajoutées à l'espace soumis à la logique du profit et de la concurrence.

2 / *La libéralisation de la plupart des prix*, suite à l'abolition des différentes prérogatives dont disposait l'Etat en ce qui concerne la fixation et le contrôle des prix. Mesure clé du nouveau dispositif économique, la libéralisation des prix constitue la base d'une nouvelle régulation où le libre jeu des forces du marché doit, suppose-t-on, orienter à lui seul le comportement des divers agents.

3 / *L'introduction de la concurrence étrangère*, par le biais du démantèlement de l'échafaudage protectionniste qui soutenait l'agriculture et notamment l'industrie nationale. Moyennant une diminution progressive des tarifs douaniers, la nouvelle politique impose, dès le milieu de 1979, un tarif uniforme de 10 % (exception faite des automobiles à grosse cylindrée) à l'ensemble des importations.

4 / *La création de conditions de concurrence dans le marché du travail*, résultat d'un processus auquel concourent, d'une part, la constitution d'une véritable *armée de réserve industrielle* organisée autour d'une institution *sui generis*, le *Programme d'Emploi minimum*²¹, de l'autre, la mise en place d'une nouvelle législation du travail (*Plan Laboral*) qui, tout en limitant sévèrement le droit de grève, réduit au seul cadre de l'entreprise les négociations collectives empêchant ainsi l'action des mécanismes de péréquation à l'intérieur d'une même branche.

5 / *Le traitement non discriminatoire du capital suivant son origine* par lequel on cherche à créer un espace totalement ouvert à la circulation de capitaux. La distinction entre capital national et capital étranger perd toute signification. Dans le nouveau cadre, les capitaux étrangers agissent suivant une législation leur permettant l'accès aux facteurs et la possibilité de réalisation des marchandises dans des conditions parfaitement concurrentielles avec les capitaux domestiques.

6 / *L'incitation préférentielle aux exportations* par le biais des abattements fiscaux tels que le remboursement de la taxe à la valeur ajoutée (*draw-back*) et la libération totale des droits d'importation pour les inputs intervenant dans la production de marchandises exportées.

7 / *Un nouveau type de reproduction de l'équivalent général* suivant lequel la création monétaire reste finalement déterminée par le mouvement des réserves dont dispose la Banque centrale. La *neutralité de la politique monétaire*²³ interdit à l'Etat le recours systématique aux politiques keynésiennes de gestion de la demande sociale, propres à la régulation monopoliste.

L'ensemble des modifications que l'on vient d'évoquer traduit l'existence d'une nouvelle logique organisant le fonctionnement de l'économie. Par opposition au processus qui suivit la Grande Crise, la concurrence commence à jouer un rôle significatif. Il faut cependant souligner qu'elle ne s'impose pas dans l'ensemble des marchés et que, même là où elle atteint une certaine importance, des imperfections majeures subsistent. En effet, le poids quantitatif et qualitatif de deux grands acteurs, l'Etat et les grands groupes économiques, interdit d'emblée l'image d'un retour au monde idyllique d'un système parfaitement concurrentiel auquel participerait une multitude de petits producteurs, chacun détenant un pouvoir de décision comparable. Au contraire, malgré la privatisation de nombreux actifs, l'Etat continue à contrôler les principaux revenus du pays, en particulier ceux provenant de la principale industrie d'exportation, le cuivre, restée sous contrôle étatique²³. Egalement et en contradiction avec un postulat essentiel de l'orthodoxie néo-libérale, l'Etat a continué à intervenir dans la fixation du taux de change.

De même, le pouvoir concentré par une douzaine de grands groupes est sans comparaison avec celui de la masse de petites et moyennes

entreprises, en raison surtout de leur accès privilégié au crédit international (J. E. Herrera et J. Morales, 1980; R. Zahler, 1980; C. Ominami, 1980a) et de leur emprise sur le système financier national.

Enfin, en dépit de l'offensive systématique contre les salariés, subsistent dans le secteur formel de l'économie des rigidités qui empêchent une gestion pleinement concurrentielle de la force de travail. Il s'agit notamment des normes légales, en vigueur jusqu'en 1982, établissant une base minimale de négociation salariale à partir de la progression du coût de la vie.

B / ... SANS POUR AUTANT ASSURER L'ÉMERGENCE
D'UN RÉGIME D'ACCUMULATION VIABLE

La remise en cause de la régulation monopoliste s'est traduite par une déstabilisation totale du régime d'accumulation précédant. Trois phénomènes étroitement liés entre eux doivent à cet égard être soulignés. Le premier a trait à la redéfinition des formes traditionnelles d'*insertion internationale* de l'économie nationale, le second se réfère à la *tertiarisation* de la croissance, le troisième concerne enfin la *primarisation* qui affecte les activités liées à la production de marchandises.

La nouvelle modalité d'insertion à l'économie mondiale comporte essentiellement (C. Ominami, 1980b) :

- a | *une diversification relative de la spécialisation productive internationale*, à partir du développement d'un certain nombre d'*exportations non traditionnelles* (bois, fruits, quelques produits métalliques, etc.), ayant entraîné une certaine réduction du poids du cuivre dans la structure des exportations²⁴;
- b | *la régulation du marché interne des biens par un flux croissant d'importations* de biens de consommation courante et durable, ce qui a constitué un élément clé du dispositif anti-inflationniste;
- c | *une liaison étroite au capital financier international*, laquelle a permis à l'économie de disposer, jusqu'en 1981, d'un flux abondant de crédits externes²⁵.

Or, la libéralisation du commerce extérieur fait perdre toute compétitivité à des branches entières de l'industrie et de l'agriculture. En effet le boom économique qu'a connu le Chili entre 1976 et 1980 (taux de croissance annuel moyen de 7,3 %), un peu vite qualifié de

« mirale » par la presse nationale et même internationale (*Wall Street Journal*, *Fortune*, et *Financial Time*), a été largement déterminé par une expansion vertigineuse du secteur commercial et financier. Ainsi, d'environ 50 % vers la fin des années 1960, la part du tertiaire dans le PNB atteint 63,5 % en 1978.

La tertiarisation galopante de l'économie s'accompagne par ailleurs d'une primarisation elle aussi accélérée du secteur producteur de biens. En fait ce sont les activités centrées soit sur l'exportation de ressources naturelles brutes, soit sur une première transformation, qui connaissent une croissance significative. Il en résulte une chute en flèche de la contribution de l'industrie au PNB laquelle régresse d'environ 25 % en 1970 à 20 % à la fin des années 1970.

C / LA CRISE : UNE INADÉQUATION CROISSANTE ENTRE RÉGULATION ET ACCUMULATION

Contrariant certaines prévisions, après le célèbre choc de 1975, l'économie chilienne s'est engagée dans un processus de croissance accélérée. Le PNB augmente à un taux record alors que, parallèlement, l'hyperinflation était jugulée, passant de plus de 300 % en 1974 aux environs de 30 % en 1980 et à moins de 10 % en 1981.

Toutefois, dès la fin 1980, étaient déjà réunis tous les facteurs devant entraîner un retournement de conjoncture prenant à partir du deuxième semestre 1981 la forme d'une récession aiguë.

La stratégie mise en œuvre, axée largement sur une ouverture externe indiscriminée, était venue buter sur le poids grandissant de la contrainte extérieure. La politique de taux de change fixe, élément clé du programme anti-inflationniste, n'avait pourtant pas cessé de creuser la brèche du commerce extérieur en stimulant un gonflement sans précédent des importations, alors qu'elle décourageait dangereusement le développement des exportations. C'est ainsi qu'au cours des cinq premiers mois de 1981 les importations s'élevaient à presque 3 milliards de dollars soit une augmentation de 44 % par rapport à la même période de l'année précédente, tandis que les exportations n'étaient plus que de 1,7 milliard, c'est-à-dire 14 % en dessous du niveau correspondant à la même période de référence.

Qui plus est, la faillite spectaculaire d'un grand groupe économique (CRAV) en juin 1981, à cause d'une mauvaise affaire spéculative,

avait éveillé les craintes des banquiers internationaux. Le flux de crédit externe s'était ainsi rétréci, obligeant la Banque centrale à avoir recours à ses réserves.

Ce qui apparaît d'abord comme une *crise externe* prend vite la forme d'une *crise structurelle*. En effet, à la crise des secteurs externes s'ajoutent, au cours du deuxième semestre 1981, une *crise financière*²⁶, une *crise productive*²⁷ et une *crise de l'emploi*²⁸ (H. Vega et J. Leiva, 1982) mettant en évidence le caractère global de la rupture intervenue.

Conformément à l'optique adoptée dans ce travail, l'échec de la tentative de restructuration néo-libérale peut s'interpréter comme le *résultat d'une inadéquation croissante entre la radicalité des transformations du mode de régulation et l'inertie qui caractérise certaines tendances lourdes du régime d'accumulation*.

Alors que le mode de régulation s'est largement organisé en fonction d'une ouverture extérieure extrême, le processus d'accumulation a continué en revanche à être dominé par la prépondérance du marché domestique²⁹. De ce point de vue, l'aggravation persistante du déficit commercial ne correspond point à des revirements d'ordre conjoncturel mais doit au contraire être considérée comme *la sanction négative d'un désajustement structurel*. Un tel degré d'ouverture externe diminue en réalité d'une façon draconienne les occasions internes d'investissement dans le secteur exposé, mis en faillite par l'avalanche d'importations. Il en résulte une baisse durable de la FBCF (environ 12 % en moyenne pour l'ensemble de la période 1974-1981) qui compromet à son tour les possibilités d'expansion ultérieure de l'économie.

Pour sa part, une conception extrêmement restrictive des avantages comparatifs réduit les possibilités d'exportation aux biens (ressources naturelles) disposant en fait d'un *avantage absolu*. La dotation en ressources naturelles du pays s'étant toutefois avérée incapable d'assurer un flux d'exportations comparable à celui des importations, le déficit extérieur prend une dimension inconsiderée.

Entre 1976 et 1981, la brèche extérieure croissante n'a pu être colmatée que par un afflux massif de crédits externes. Dans la mesure où ceux-ci ont pu se développer à un rythme extrêmement rapide atteignant des montants comparables à ceux des exportations, l'équilibre de la balance de paiements a pu être réalisé. L'utilisation essentiellement improductive du crédit externe n'a cependant pas permis de créer les conditions susceptibles d'assurer la reproduction du processus. Le

service de la dette est devenu un étau se resserrant dangereusement car la capacité de paiement de l'économie a été loin de progresser d'une façon parallèle à l'endettement.

On assiste ainsi à une opposition qui devient de plus en plus irréductible entre la sphère financière et la sphère productive de l'économie. Alors que la première se développe en tirant profit de l'abondance de crédit interne, la seconde se précarise à l'extrême.

La primauté d'une logique purement spéculative étouffe l'activité productive. Si des taux internes d'intérêt extrêmement élevés continuent à encourager l'afflux des crédits externes, ils deviennent en revanche incompatibles avec le développement de l'activité productive.

Dans ce contexte, caractérisé par un endettement croissant à tous les niveaux (banques, entreprises, ménages), la politique de taux de change fixe, en jouant le rôle d'un subside aux agents endettés en devises (M. Lanzarotti et C. Ominami, 1981), permet de repousser les échéances.

La fixité du dollar devient la pierre de touche du processus. En même temps qu'elle encourage l'endettement, son maintien s'avère indispensable car une dévaluation entraînerait un accroissement proportionnel des dettes. D'où les pressions notamment de la part des grands groupes pour le maintien de la parité et l'engagement formel en ce sens des autorités monétaires.

La politique de taux de change fixe met ainsi en œuvre un *cercle doublement vicieux*. D'une part, elle diminue la compétitivité des exportations tout en stimulant une invasion massive d'importations qui débouche sur l'étranglement de la balance des paiements. De l'autre, si elle réussit à provoquer une désaccélération du mouvement des prix, les conditions d'une récession se trouvent réunies *avant* que l'inflation interne ait pu s'aligner sur la moyenne internationale.

La récession est vite suivie par une contraction du flux externe de crédit. Pour leur part, les agents privés réagissent au manque d'oxygène de l'économie en augmentant leur demande de devises jusqu'au point de rendre impossible le maintien de la parité fixe.

Avec la dévaluation massive de l'été 1982, c'est toute la crédibilité du modèle qui est mise en faillite. Au marasme des activités productives succède la banqueroute du secteur financier, menacé d'écroulement par le poids des dettes externes et la décomposition du système interne de paiements. L'imminence d'une catastrophe de proportions incalculables précipite l'éloignement des célèbres « Chicago-boys » de

la conduite des affaires et l'appel *in extremis* d'une nouvelle équipe qui prend vite ses distances envers l'orthodoxie néo-libérale. Dépourvues d'un projet de rechange, les nouvelles autorités n'ont pu dépasser le stade de l'administration autant que possible de la crise, en attendant, disent-elles, ... la relance de l'économie mondiale.

Au total, il ressort de l'analyse précédente que l'ensemble des changements institutionnels intervenus dans la première phase de la révolution néo-libérale n'a pas été suivi d'une deuxième phase dans laquelle les structures productives, libérées des rigidités caractéristiques de la régulation précédente, réagissent positivement aux modifications introduites. Bien au contraire, le fonctionnement de l'économie devient de plus en plus *parasitaire* par rapport à l'extérieur alors qu'une logique purement spéculative s'empare des activités domestiques. *L'inadéquation majeure entre régulation et accumulation* est ainsi sanctionnée par une crise dont l'ampleur est seulement comparable à celle des années trente.

BIBLIOGRAPHIE

- Ahumada J. (1956), *En vez de la miseria*, Santiago, Editorial del Pacifico.
- Aranda S. et Martinez A. (1970), Estructura economica, algunas características fundamentales, *Chile Hoy*, Santiago, Siglo XXI.
- Balassa B. et alii (1971), *Estructura de la Protección en países en desarrollo*, BID et Banque mondiale.
- Ballesteros M. et Davis T. (1963), The Growth of Output in Basic Sectors of Chilean Economy, 1908-1957, *Economic Development and Cultural Change*, n° 2.
- Barracrough S. (1971), Reforma agraria, historia y perspectiva, *Cuadernos de la Realidad nacional*, n° 7, Santiago.
- Bauer A. (1975), *Chilean Rural Society from the Spanish Conquest to 1930*, Cambridge University Press.
- Bitar S. (1979), *Transición, socialismo y democracia : la experiencia chilena*, Mexique, Siglo XXI.
- Cademartori J. (1968), *La economía chilena : un enfoque marxista*, Santiago, Editorial Universitaria.
- Caputo O. et Pizarro R. (1970), *Imperialismo, dependencia y relaciones económicas internacionales*, CESO, Universidad de Chile.
- Carmagnani M. (1963), *El salariado minero en Chile colonial*, Santiago, Editorial Universitaria.

- Carmagnani M. (1971), *Sviluppo industriale et sottosviluppo economico : il caso cileno*, Torino, Fondazione Luigi Einaudi.
- CEPAL (1949), *Informe economico de America latina*, Santiago, Chili.
- CEPREMAP (1976), *Approches de l'inflation : l'exemple français*, Paris.
- Cerri R. (1979), *Centralización y concentración patrimonial en Chile*, thèse, Facultad de Ciencias economicas y administrativas, Universidad de Chile.
- Corbo V. (1974), *Inflation in Developing Countries, the Chilean Case*, Amsterdam, North Holland, American Elsevier.
- Corbo V. et Meller P. (1981), Substitución de importaciones, promoción de exportaciones y empleo : el caso chileno, *El Trimestre economico*, n° 189, Mexique.
- Dahse F. (1979), *El mapa de la extrema riqueza*, Santiago, Ediciones Aconcagua.
- Davis T. (1967), *Capital y salarios reales en la economia chilena*, Cornell University Press.
- Faletto E. et Ruiz E. (1971), *Genesis historica del proceso politico chileno*, Santiago, Editorial Quimantu.
- French-Davis R. (1973), *Políticas economicas en Chile : 1952-1970*, Editorial Nueva Universidad.
- Foxley A. et alii (1971), *Chile : busqueda de un nuevo socialismo*, Santiago.
- Foxley A. (1982), « Experimentos neo-liberales en America latina », *Estudios CIEPLAN*, num. spécial, Santiago.
- Frank A. G. (1972), *Capitalisme et sous-développement en Amérique latine*, Paris, Maspero.
- Guardia A. (1979), Clases sociales y subdesarrollo capitalista en Chile, *Revista mexicana de Sociologia*, avril.
- Harberger A. (1965), La dinamica de la inflación en Chile, *Cuadernos de Economia*, n° 2.
- Harberger A. et Selowsky M. (1970), *Fuentes del Crecimiento economico*, Université de Chicago.
- Herrera J. E. et Morales J. (1980), La inversion financiera externa : el caso de Chile, *Estudios CIEPLAN*, n° 35.
- Hirschman A. (1968), La economia politica de la industrialización a traves de la substitución de importaciones, *El Trimestre economico*, n° 140.
- INE, *Boletin del Instituto nacional de Estadísticas de Chile*, plusieurs numéros.
- Jobert J. C. (1955), *Ensayo critico del desarrollo economico-social de Chile*, Santiago.
- Kaldor N. (1959), Problemas economicos de Chile, *El Trimestre economico*, n° 102.
- Lagos R. (1966), *La industria en Chile : antecedentes estructurales*, Instituto de Economia, Universidad de Chile.
- Lagos R. (1981), Le secteur émergent de la bourgeoisie, *Amérique latine*, n° 6, Paris.
- Lanzarotti M. (1979), *La stratégie économique de la Junte militaire chilienne : ses antécédents*, thèse, Nanterre.

- Lanzarotti M., Munoz J. et Ominami C. (1979), Una vez mas sobre la politica economica del gobierno popular chileno, *Chile-America*, n° 54-55, Rome.
- Lanzarotti M. et Ominami C. (1979), La révolution économique de la Junte militaire chilienne, revue *Socialisme*, n° 159, Bruxelles.
- Lanzarotti M. et Ominami C. (1981), Vers une nouvelle régulation de l'économie?, *Amérique latine*, n° 6, Paris.
- Leniz S. (1975), *Compatibilización cuentas nacionales CORFO-ODEPLAN*, Santiago, Chili, Instituto de Economía, Universidad catolica.
- Mamalakis M. (1976), *The Growth and the Structure of Chilean Economy from Independence to Allende*, Yale University Press.
- Mamalakis M. et Reynolds C. W. (1965), *Developments Problems of an Export Economy : the Case of Chile and Copper*, Homewood, Illinois.
- Munoz O. (1968), *Crecimiento industrial de Chile 1914-1965*, Instituto de Economía, Universidad de Chile.
- Munoz O. et alii (1972), *Proceso a la industrialización chilena*, Santiago, Ediciones Nueva Universidad.
- Ominami C. (1980), *Croissance et stagnation au Chili : éléments pour l'étude de la régulation dans une économie sous-développée*, thèse, Nanterre.
- Ominami C. (1980a), Un nouveau type de financement externe pour une nouvelle modalité de croissance, *Notes et Etudes documentaires*, n° 4599-4600, Paris, La Documentation Française.
- Ominami C. (1980b), Las transformaciones recientes de la economia chilena, *Cahiers des Amériques latines*, n° 21-22, Paris, Institut des Hautes Etudes de l'Amérique latine.
- Ominami C. (1981), Retour en force des capitaux étrangers au Chili, *Le Monde diplomatique*, janvier.
- Ominami C. (1984), Le miracle économique chilien : la fin d'un mythe, *Notes et Etudes documentaires*, n° 4761, Paris, La Documentation Française.
- Pinto A. (1959), *Chile : un caso de desarrollo frustrado*, Santiago, Editorial Universitaria.
- Pinto A. (1964), *Chile, una economia dificil*, Fondo de Cultura economica, Mexique.
- Pinto A. (1970), Desarrollo economico y relaciones sociales, *Chile-Hoy*, Santiago, Siglo XXI.
- Pinto A. (1981), *El modelo economico ortodoxo, y la redemocratización*, Santiago, VECTOR.
- Prebisch R. (1965), *Hacia una dinamica del desarrollo latinoamericano*, Fondo de Cultura economica, Mexique.
- Ramos S. (1972), *Chile : una economia de transicion?*, Santiago, CESO.
- Stallings B. (1978), *Class Conflict and Economic Development in Chile, 1958-1973*, Stanford University Press.
- Vega H. et Leiva J. (1982), Recesión y crisis de viabilidad del Modelo Economico, *Chile : Coyuntura economica*, n° 6-7, Santiago, PET.